



PAS DE PLANÈTE B

MOBILISATION DE FINANCEMENTS POUR LA PROTECTION DU CLIMAT



PAS DE PLANÈTE B

MOBILISATION DE FINANCEMENTS POUR LA PROTECTION DU CLIMAT

L'industrie financière luxembourgeoise au carrefour de la transition mondiale vers un avenir sobre en carbone

Un document informatif de Greenpeace Luxembourg

Luxembourg, Septembre 2018

AVANT-PROPOS

Le Luxembourg a déjà pris une série de mesures pour aligner son système financier sur l'action climatique et le développement durable, notamment par le biais de diverses initiatives développées par la *Climate Finance Task Force* : les labels *LuxFLAG Climate Finance* et *Green Bond*, la plate-forme *Luxembourg-EIB¹ Climate Finance*, la Bourse verte de Luxembourg et l'*International Climate Finance Accelerator*. Ces efforts révèlent le potentiel du secteur financier à devenir un moteur de la transition vers une économie à faible empreinte carbone. Par ailleurs, une collaboration entre le Ministère de l'Economie, la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'*IMS Luxembourg²* a abouti en novembre 2016 à une étude stratégique sur « la troisième révolution industrielle³ ». L'étude a été mandatée par le gouvernement luxembourgeois et réalisée en collaboration avec Jeremy Rifkin et son équipe d'experts. Elle a adopté une approche participative et a poursuivi l'objectif

de rendre le modèle économique existant plus durable et interconnecté. Entre autres, l'étude invite le Luxembourg à devenir «*une plaque tournante internationale majeure dans l'innovation financière, dans l'ISR⁴, dans la confiance et la transparence, où impact et durabilité socio-économique vont de pair*».

Greenpeace Luxembourg félicite les initiatives prises jusqu'à présent par le gouvernement luxembourgeois. Par ailleurs, *Greenpeace Luxembourg* a eu l'occasion de participer à une nouvelle initiative lancée par le gouvernement luxembourgeois qui vise à élaborer une feuille de route nationale sur la finance durable au Luxembourg. Celle-ci est élaborée en partenariat avec l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Des modèles stratégiques similaires ont déjà été élaborés par la Commission d'enquête du PNUE⁵ dans des pays tels que la Chine et l'Italie. Cette initiative fait suite à la publication du rapport final du groupe d'experts à haut

¹ European Investment Bank (Banque européenne d'investissement)

² IMS Luxembourg (Inspiring More Sustainability)

³ http://www.troisiemerevolutionindustrielle.lu/wp-content/uploads/2016/11/TIR-CG_Luxembourg-Final-Report_Long-Version.pdf

⁴ Investissement Socialement Responsable

⁵ Plate-forme du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour faire progresser les efforts nationaux et internationaux visant à transformer le système financier mondial dans le but de créer une économie verte et inclusive.

niveau de la commission européenne sur la finance durable, et du plan d'action de l'UE pour le financement de la croissance durable. L'initiative vise à évaluer les recommandations formulées dans lesdits documents dans un contexte luxembourgeois.

Avec ce document, *Greenpeace Luxembourg* entend contribuer aux discussions en cours et appelle au gouvernement luxembourgeois à accroître son ambition en matière de lutte contre le changement climatique en général et des finances durables en particulier. Notamment, dans ce qui suit, *Greenpeace Luxembourg* plaide en faveur d'une expansion considérable du secteur de la finance durable au Luxembourg ainsi que de l'élaboration d'une législation nationale en matière de divulgation d'information financière liée au changement climatique obligatoire, à appliquer aux fonds domiciliés au Luxembourg.

SENTIMENT D'URGENCE : NOUS DEVONS RÉORIENTER LES MILLIONS DE MILLIONS

Afin d'éviter les effets les plus graves et les plus catastrophiques du changement climatique, il faut passer à une économie à basse intensité de carbone au plus tard vers le milieu du siècle. Les engagements actuels de réduction des émissions (*Intended Nationally Determined Contributions*, INDCs⁶) que les gouvernements ont proposés pour la COP21 à Paris, même s'ils étaient pleinement mis en

œuvre, mettraient le monde sur la voie d'un réchauffement de 2,7°C (largement supérieur aux 1,5°C aspirés)⁷. Nous devons rompre avec ce système défectueux qui induit le changement climatique et la destruction de nos terres et de nos océans que nous aimons tant. Malgré une augmentation des investissements dans les énergies renouvelables⁸, aujourd'hui, les flux d'argent destinés aux combustibles fossiles polluants et aux projets nucléaires font toujours obstacle à un avenir non pollué, sûr et prospère pour tous.

Le message de l'Accord de Paris est clair : il ne s'agit pas de déterminer si nous cessons d'investir dans des actifs à forte intensité de carbone et dans les industries du secteur des combustibles fossiles, mais à quelle vitesse. L'ampleur du défi en matière d'investissement dépasse les capacités du seul secteur public. Il est clair que le secteur financier privé a également un rôle clé à jouer dans le financement de la lutte contre le changement climatique : il peut réorienter les investissements vers des technologies et des projets plus durables, financer le développement durable à long terme et contribuer à la création d'une économie durable et plus respectueuse de l'environnement. Le secteur financier doit faire partie intégrante de la solution vers l'avenir sain, durable et prospère que nous souhaitons tous. En investissant dans l'énergie solaire, éolienne et autres énergies propres et sûres, le secteur financier peut accélérer la transition vers un avenir fondé à 100% sur les énergies

6 L'acronyme « INDC » désigne les contributions décidées au niveau national, remises par les Parties en amont de la conférence Paris 2015 (COP21).

7 <http://climateanalytics.org/briefings/global-warming-reaches-1c-above-preindustrial-warmest-in-more-than-11000-years.html>

8 En 2017, 228 milliards d'euros ont été investis dans de nouvelles infrastructures de production d'énergies renouvelables (grandes centrales hydroélectriques exclues). Bloomberg New Energy Finance estime que seulement 88,5 milliards d'euros ont été investis dans de nouvelles centrales à combustibles fossiles dans le monde l'année dernière, dont 60 milliards d'euros pour le financement de nouvelles centrales à charbon, 26,7 milliards d'euros pour de nouvelles centrales au gaz et 1,7 milliard d'euros pour de nouveaux réseaux de centrales au fioul. La BNEF estime également que 36 milliards d'euros ont été investis dans de nouveaux réacteurs nucléaires et 38,7 milliards d'euros dans de grands projets hydroélectriques. (http://www.greengrowthknowledge.org/sites/default/files/downloads/resource/Global_Trends_in_Renewable_Energy_Investment_Report_2018.pdf)

renouvelables.

Toutes les sociétés, et donc tous les placements, sont susceptibles d'avoir un impact positif ou négatif sur les populations ainsi que la planète. Les investisseurs commencent à tenir de plus en plus compte des considérations ESG⁹ dans leurs décisions d'investissement ; c'est-à-dire qu'ils se soucient davantage de l'impact que leurs actifs peuvent avoir sur l'environnement, la société, la politique et le climat. Ceci, entre autres, en raison d'une prise de conscience croissante quant aux risques financiers liés au changement climatique et, en particulier, à l'investissement dans des actifs à forte intensité de carbone. Face au changement climatique et aux politiques respectives, les actifs à forte intensité de carbone risquent de se transformer en «*actifs échoués*»¹⁰ - des actifs qui ont subi des dépréciations, dévaluations ou conversions des passifs non anticipées ou prématurées, par exemple en raison de leur impact négatif sur le climat.

L'évaluation de l'impact des risques climatiques et des politiques climatiques sur le système financier est actuellement considérée comme l'une des questions politiques les plus urgentes et les plus importantes¹¹. Une série de risques d'investissement relatifs au changement climatique ont été identifiés : risques physiques, transitionnels, et de responsabilité.

- **Les risques d'adaptation physique** sont ceux liés au climat et aux événements météorologiques ayant un impact direct sur les biens matériels, la productivité des

entreprises et la main d'œuvre. Les risques financiers associés aux phénomènes météorologiques extrêmes et à la pénurie de ressources se traduiront de plus en plus par des pertes pour le secteur privé en raison de changements ou de bouleversements imprévus ou soudains au niveau des entreprises ou des actifs ; avec des pertes plus lourdes encore en vue pour le gouvernement et le secteur public.

- **Les risques transitionnels**, tels que des changements au niveau des politiques climatiques, des technologies ou du sentiment de marché, pourraient entraîner des soudaines réévaluations de la juste valeur d'une grande partie des actifs, les transformant en des actifs échoués. Même s'il peut sembler contre-intuitive, dans une certaine mesure, de susciter délibérément une telle transition - compte tenu des risques évoqués qu'elle implique - il est clair que le report d'une action aurait des conséquences bien plus graves. En effet, la raison pour laquelle le processus de transition présente de tels risques est principalement due à l'absence de mesures prises jusqu'à présent. Il est donc urgent que le passage à une économie à faible émission de carbone ait lieu sans plus attendre. Ces risques auront un impact direct dans le secteur de l'électricité, des transports (voitures, navires, avions) et sur les entreprises énergivores comme les producteurs d'acier et de ciment.

- **Le risque de responsabilité** peut survenir lorsque des parties prenantes ont subi des pertes ou des dommages causés

9 ESG: Environmental, Social and Governance (environnemental, social et gouvernance)

10 Pour de plus amples informations sur le concept d'«actifs échoués», veuillez consulter le site suivant <https://www.carbontracker.org/terms/stranded-assets/>

11 <http://www.un.org/en/sections/issues-depth/climate-change/index.html>

par les effets du changement climatique et demandent à être indemnisés par ceux qu'ils tiennent pour responsables. Il y a eu une recrudescence de poursuites depuis le début des années 2000 intentées contre des entreprises ou des gouvernements pour ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique.

Ces risques susceptibles d'induire des « actifs échoués » confrontent l'économie actuelle à un défi crucial : comment modifier ces flux économiques afin de les ajuster à un monde à faible émission de carbone tout en gérant le risque de devoir agir rapidement du fait des effets toujours plus graves du changement climatique ? En effet, une bonne partie des actifs à forte intensité de carbone en circulation aujourd'hui doit « échouer » pour éviter que la température de la terre n'augmente de plus de 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. La bonne nouvelle est qu'il est possible de maintenir l'augmentation de la température en dessous de 1,5 °C, et le moment est venu d'accroître nos efforts et d'exiger que nos dirigeants et les grandes puissances de notre système économique s'alignent sur un avenir qui soit à la fois plus résistant au climat et prospère pour les générations à venir.

Pour reprendre les mots de 'E3G – Third Generation Environmentalism'¹² : « On estime que 80 billions d'euros d'investissements en infrastructures seront déployés à l'échelle mondiale d'ici 2030. Les choix d'infrastructures qui seront faits au cours de la prochaine décennie

détermineront si la stabilité future du climat peut être atteinte mais aussi détermineront si une part significative de cet investissement échouera, alors que les politiques climatiques se resserrent face à l'augmentation des impacts. »

LE TALON D'ACHILLE DU LUXEMBOURG : DÉPENDANCE GÉNÉRALISÉE À L'ÉGARD DES COMBUSTIBLES FOSSILES

Et en quoi cela affecte-t-il le Luxembourg ?

L'un des principaux défis pour le Luxembourg est sa dépendance financière généralisée à l'égard des combustibles fossiles. En effet, cela expose l'économie du pays à de multiples risques financiers liés au climat. D'une part le Luxembourg est presque entièrement dépendant des importations d'énergie : environ 97% de la consommation d'énergie est actuellement couverte par des importations, contre seulement 3% de la consommation couverte par les énergies renouvelables générées au Luxembourg. De plus, le secteur industriel luxembourgeois est dominé par plusieurs industries et prestataires de services à forte intensité énergétique (sidérurgie, métaux non ferreux, verre, ciment, industrie chimique, logistique (fret aérien, maritime) et technologies de l'information et de la communication (TIC).

Par ailleurs, les taux de taxation des carburants destinés aux transports sont parmi les plus bas de l'UE, ce qui fait qu'ils constituent une forte incitation économique à augmenter la consommation de carburant et une forte stimulation pour les ventes transfrontières. Il en résulte des impacts très négatifs sur l'environnement et la santé, tout en contribuant à l'augmentation de la congestion routière. Une part importante des recettes du budget de l'État luxembourgeois provient des ventes de gazole et d'essence¹³, principalement aux clients

¹² E3G est un groupe de réflexion indépendant dans le domaine du changement climatique qui travaille à accélérer la transition mondiale vers une économie sobre en carbone. Pour plus d'informations, visitez <https://www.e3g.org/>

¹³ Environ 79 % des ventes de gazole et d'essence sont destinées à des clients transfrontaliers. Source: Ermittlung und Bewertung der positiven und negativen Wirkungen des Treibstoffverkaufs unter besonderer Berücksichtigung negativer externer Umwelt- und Gesundheitseffekte - Status quo 2012 und maßnahmeninduzierte Veränderungen. Bericht für das Ministerium für Nachhaltige Entwicklung und Infrastrukturen des Großherzogtums Luxemburg.

étrangers. Cela a généré environ 2,1 milliards d'euros grâce à la vente d'essence et de diesel bon marché ainsi que de sous-produits, dont 1,9 milliard d'euros sont composés d'impôts et de taxes directs et indirects. Cette profonde dépendance est exacerbée par le fait que le Luxembourg a l'un des taux les plus élevés d'Europe en matière de subventions aux carburants par habitant. Il s'agit là d'un sujet d'inquiétude majeur qui doit être traité afin de réduire l'importante exposition économique du Luxembourg aux combustibles fossiles.

Le secteur financier luxembourgeois, qui représente plus de 35 % du PIB du pays, constitue un autre défi majeur pour la viabilité à long terme de ses finances publiques. D'une part, une dépendance excessive à l'égard d'un secteur industriel donné représente un risque économique considérable en soi ; d'autre part, cela est particulièrement préoccupant au regard de l'exposition du Luxembourg aux risques financiers liés au climat. L'indice MSCI Monde montre qu'environ 10 à 20 % des actifs mondiaux sont investis dans des secteurs à forte intensité de carbone, principalement les secteurs de l'énergie (6,39 %) et des services publics (2,91 %), ainsi que dans d'autres secteurs dépendant fortement de l'énergie et des combustibles fossiles (automobiles, matériaux et autres)¹⁴.

Pour les fonds domiciliés au Luxembourg cela implique que des centaines de milliards d'euros risquent d'échouer (même en admettant une part nettement plus faible d'industries dépendantes des combustibles fossiles parmi les actifs investis que ne l'indique l'indice MSCI Monde) - une somme très importante par rapport au PIB du Luxembourg (55,4 milliards d'euros) ou la capitalisation de la Bourse du Luxembourg (57,5 milliards d'euros). Il n'est

pas clair comment des pertes potentielles substantielles dans la valeur des actifs intenses en fossiles gérés par des fonds domiciliés au Luxembourg affecteraient l'économie nationale et les macro-finances luxembourgeoises ; mais étant donné l'importance du secteur des fonds pour l'économie, la prudence, la transparence et la prévoyance sont fortement conseillées.

INVESTISSEMENTS DURABLES AU LUXEMBOURG : UN MARCHÉ DE NICHE

En tant que deuxième centre mondial pour fonds d'investissement, le Luxembourg bénéficie d'une position unique pour devenir un moteur majeur dans l'accélération mondiale des investissements dans les technologies durables et les énergies propres. En effet, le Luxembourg pourrait ainsi devenir un moteur principal de la transition mondiale vers une économie à faible émission de carbone et ainsi bénéficier massivement des atouts qu'offre une telle transition.

Le Luxembourg s'est imposé comme une plaque tournante majeure de l'investissement international. C'est le deuxième plus important centre de fonds au monde et la première plaque tournante en matière de distribution de fonds, gérant 65% de la distribution de fonds transfrontaliers mondiale¹⁵. Cela a attiré des banques internationales, des gestionnaires de capitaux, des promoteurs de fonds d'investissement, des compagnies d'assurance, des fonds de pension, des fonds d'États et d'autres prestataires de services financiers du monde entier, permettant de créer un écosystème parfaitement adapté pour lever des capitaux en faveur d'investissements responsables.

burg, Mai 2016.

¹⁴ L'indice MSCI Monde reflète la représentation des grandes et moyennes capitalisations de 23 pays classifiés Marchés développés. Avec 1 642 parties constitutantes, l'indice couvre environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée au flottant dans chaque pays. Il est important de noter que l'indice MSCI World fait référence aux actifs en actions, qui constituent 30,5% de la distribution de la classe d'investissement luxembourgeoise. Par conséquent, selon une interprétation prudente de ces chiffres, une proportion de 3 à 6 % des investissements luxembourgeois serait directement concernée. Toutefois, ces statistiques demeurent tout aussi pertinentes pour d'autres catégories de placement, ce qui nous permet d'estimer le risque global à 10-20 %.

¹⁵ <http://www.alfi.lu/sites/alfi.lu/files/ALFI-Gateway-to-International-Distribution-FINAL.pdf>

Le Luxembourg a également été au devant de la scène en ce qui concerne le récent développement mondial de la finance durable, en grande partie grâce à une étroite coopération entre les secteurs public, privé et de la société civile. Plusieurs initiatives montrent que le Luxembourg est devenu un leader dans le domaine de la finance durable, comme la création de la première bourse verte au monde (LGX). Elle liste 50% des obligations vertes du monde. Cependant, ce n'est pas suffisant. Environ 27% des fonds d'investissement de l'UE sont domiciliés au Luxembourg¹⁶, avec un capital net de 4,237 milliards d'euros en mai 2018 (environ 70 fois le PIB du pays). Il est important de noter que, selon les estimations d'un rapport de juillet 2018 de Luxembourg for Finance, seuls 6,8% de ces actifs sont gérés comme fonds d'investissement responsables ou obligations vertes¹⁷.

Même si l'on peut s'attendre à ce que l'investissement durable connaisse une croissance continue au cours des prochaines années, aujourd'hui, les flux monétaires massifs qui composent l'industrie de l'investissement luxembourgeoise ne contribuent pas significativement au passage vers un monde à faible empreinte carbone. Il est évident que le Luxembourg doit encore accroître ses engagements et ses ambitions en matière de financement durable et respectueux pour le climat, alors que le monde continue à subir les effets dévastateurs du changement climatique. Cela sera essentiel, non seulement pour que le Luxembourg se différenciera ainsi de ses concurrents dans l'espace financier vert, mais aussi pour garantir la durabilité et la prospérité de sa population, de son environnement et de son économie.

Le gouvernement luxembourgeois veille en permanence à promouvoir le Luxembourg en tant que centre financier durable. Toutefois, il est important de souligner que la politique en vigueur manque fortement de cohérence. Par exemple, le fonds de pension luxembourgeois (Fonds de Compensation, FDC), l'un des fonds souverains luxembourgeois, a investi dans le charbon et dans d'autres combustibles fossiles tout autant que dans l'industrie nucléaire, malgré l'opposition croissante de la population et en dépit des engagements nationaux (c'est-à-dire l'adhésion à la PPCA, la coalition pour la sortie du charbon *Powering Past Coal Alliance*).

Afin de maintenir sa crédibilité, le gouvernement luxembourgeois doit faire preuve de transparence et cohérence quant à ses engagements en matière de finance durable. Le gouvernement ne doit pas uniquement être catégorique dans sa décision de cesser le financement des combustibles fossiles et de l'énergie nucléaire (notamment à travers le FDC), mais il doit également adopter un cadre stratégique, axé avant tout sur la transparence et la divulgation, afin de libérer l'industrie des Fonds d'investissement des fossiles combustibles périlleux et nuisibles à l'environnement.

DIVULGATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE LIÉE AU CLIMAT OBLIGATOIRE : LA VOIE À SUIVRE

La transparence financière liée au climat jouera un rôle déterminant dans la mobilisation des flux de capitaux en faveur d'investissements responsables et durables, qui, à leur tour, serviront de base à un désinvestissement des combustibles fossiles¹⁸.

¹⁶ http://www.luxembourgforfinance.com/wp-content/uploads/2019/01/luxembourg_sustainable_finance_july_2018_0.pdf

¹⁷ Ibid.

¹⁸ La cession des investissements dans le charbon, le pétrole et le gaz est menée par le secteur des assurances, et dispose de 2.600 milliards d'euros de fonds. Elle inclut désormais la première nation à se désinvestir, l'Irlande, mais aussi les grandes villes comme New York et les plus grandes organisations médicales. Les grandes compagnies pétrolières comme Shell ont cité cette année le désinvestissement comme un risque important pour leurs activités. Un rapport de septembre 2018 a révélé que près de 1000 investisseurs institutionnels disposant de 5,360 milliards d'euros d'actions se sont engagés à abandonner les combustibles fossiles (<https://www.arabellaadvisors.com/wp-content/uploads/2018/09/Global-Divestment-Report-2018.pdf>)

Les objectifs de l'Accord de Paris pourront ainsi être atteints, évitant à la fois les pires impacts sur le changement climatique et les risques économiques graves qui en découlent.

Il est particulièrement considérable et significatif de noter que le *Conseil de stabilité financière* (CSF)¹⁹ ait identifié le changement climatique comme une priorité clé et qu'il ait en réponse créé en 2015 la *Taskforce for Climate-related Financial Disclosures* (TCFD), un organe de gouvernance qui vise spécifiquement à développer des recommandations pour une divulgation d'information plus efficace et efficiente en matière climatique. La supposition sous-jacente à sa mission est que des informations cohérentes et fiables, conformes aux recommandations du TCFD, améliorent la prise de décision des investisseurs, ce qui se traduira par la nécessaire allocation de capitaux en faveur des énergies renouvelables et des investissements durables plutôt que des actifs à forte intensité de carbone (c'est-à-dire en permettant l'identification claire des actifs potentiellement échoués). Les recommandations de la TCFD visent à donner un aperçu général des informations que les entreprises de tous les secteurs, et en particulier celles de 16 secteurs « à haut risque », devront mettre à disposition afin de divulguer les risques significatifs liés au climat sur les performances financières et les perspectives futures. Cela s'ajoute à l'information sur les structures de gouvernance, les évaluations stratégiques et les analyses des risques. En particulier, une recommandation clé porte sur la divulgation des risques à long terme, et les recommandations affirment que ces risques importants doivent être gérés et divulgués au moyen d'évaluations de scénarios couvrant un éventail d'avenirs climatiques possibles. Les recommandations du TCFD ont été soutenues par une série de parties prenantes clés du secteur financier, dont certains des plus grands gestionnaires d'actifs et compagnies d'assurance du monde (dont beaucoup sont

également présents au Luxembourg).

Toutefois, seulement un cinquième des entreprises²⁰ appuient les recommandations de la TCFD, ce qui indique clairement que faire des recommandations n'est pas suffisant afin de répondre à l'urgence de prendre les mesures requises pour atténuer les risques financiers liés aux changements climatiques. En effet, le fait qu'elles restent volontaires invite à croire, à tort, qu'il n'est pas nécessaire d'agir de toute urgence. L'impact potentiel du changement climatique sur les actifs détenus et gérés par les investisseurs institutionnels est pourtant très considérable. Il est important de souligner qu'il ne s'agit pas d'un risque de volatilité ou de mouvements de prix temporaires, mais de dépréciations et pertes en capital permanentes. Peu d'investisseurs institutionnels se sont penchés sur ce risque à ce jour et seule une minorité modeste est même en mesure de mesurer l'empreinte carbone de leur propre portefeuille. Les risques climatiques doivent être évalués, divulgués et, dans la mesure du possible, atténués d'urgence. Le Luxembourg lui-même a plusieurs raisons d'intégrer les recommandations à la réglementation, en particulier s'il veut éviter les risques économiques liés au changement climatique et établir un avantage concurrentiel sur les autres centres de la finance verte en développement.

Le défaut actuel de divulgation des risques financiers liés au changement climatique obligatoire permet aux fonds de dissimuler leur exposition aux énergies fossiles tout en continuant à attirer d'importants investissements, ainsi exposant le secteur des fonds luxembourgeois à des « actifs échoués » potentiels et des pertes économiques. De plus en plus d'investisseurs exigent une plus grande transparence des actifs en ce qui concerne leur impact sur le climat et leur contribution à

19 CSF: un organisme international qui surveille le système financier mondial et formule des recommandations à son sujet. Il a été créé après le sommet du G20 à Londres en avril 2009 pour succéder au Forum sur la stabilité financière (FSF).

20 <https://www.ft.com/content/b3213fac-7e8b-11e8-bc55-50daf11b720d>

la pollution respectivement à la durabilité²¹. Désormais il incombe aux fonds d'investissement de fournir des informations transparentes et complètes sur leurs objectifs de développement durable et leur exposition aux investissements dans des actifs à forte intensité de carbone ; et au gouvernement luxembourgeois de les y obliger.

CONVERTIR LE RISQUE EN OPPORTUNITÉ

Les investisseurs sont de plus en plus à la recherche d'options d'investissement durables et responsables et les prestataires de services financiers ne peuvent plus ignorer cette évolution de la demande au sein du marché. Malgré cela, les fonds d'investissement ne sont pas intéressés à divulguer les risques financiers liés au climat qui découlent de leur exposition aux actifs liés aux combustibles fossiles et aux industries à forte intensité de carbone. Cela crée un déficit d'information sur le marché, favorisant une mauvaise affectation des capitaux qui pourrait entraîner des pertes économiques mondiales substantielles sur le compte d'actifs intenses en carbone échoués. Le Luxembourg étant si dépendant de son important secteur financier, ceux-là pourraient avoir un impact substantiel sur l'économie du pays. Au lieu d'attendre que cela se produise, le Luxembourg doit exiger des fonds d'investissement de rendre compte de leurs risques liés au climat afin que les investisseurs puissent faire les meilleurs choix et que leurs investissements puissent financer de projets véritablement durables et responsables.

D'autres centres financiers commencent déjà à s'engager dans cette voie et seront des concurrents directs importants pour le

Luxembourg dans le domaine de la finance durable.

- En automne 2015, et dans la perspective de la COP21 et de l'Accord de Paris, **la France a été le premier pays à mettre en œuvre une loi rendant obligatoire l'information non financière liée au climat pour les propriétaires et gestionnaires d'actifs** ; à savoir la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte avec son éminent article 173-VI.
- En juin 2018, une commission parlementaire britannique a publié un rapport dans lequel, elle a notamment demandé au gouvernement britannique d'appeler **toutes les sociétés cotées et grands propriétaires d'actifs en Grande-Bretagne à rendre compte des risques et opportunités climatiques conformément aux recommandations TFCD avant 2022**, et que cette exigence soit prise en compte dans les amendements aux codes britanniques sur la gouvernance et l'intendance.
- En août 2018, le *Green and Sustainable Finance Cluster Germany* a présenté un rapport à Francfort présentant **un inventaire des activités en matière de développement durable réalisées au centre financier de Francfort/Main**. Il s'agit de la première publication de ce groupe, formé début 2018 suite à la fusion du *Green Finance Cluster Frankfurt* du Ministère de l'Economie de Hesse et de l'*Accelerating Sustainable Finance Initiative* de la Deutsche Börse. L'objectif

21 A l'heure actuelle, les grands investisseurs redoublent d'efforts pour que les entreprises dans lesquelles ils investissent tiennent davantage compte de leurs stratégies dans la lutte contre les changements climatiques. Le nombre d'entreprises visées par Climate Action 100+, une nouvelle initiative dans le cadre de laquelle une coalition d'investisseurs invitent les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre du monde à réduire leurs émissions et à améliorer leur transparence et leur gestion des risques climatiques, a augmenté depuis son lancement, en décembre 2017. Quatre nouveaux investisseurs, dont Alliance Bernstein, le gestionnaire de fonds d'investissement cumulant 477 milliards d'euros et UniSuper, un fonds de pension australien totalisant 55 milliards d'euros, ont porté le groupe à 289 membres avec près de 26 milliards d'euros d'actifs sous gestion. D'autres initiatives dirigées par des investisseurs et destinées à lutter contre le changement climatique ont également été lancées ces dernières années, telles que le «Investor Agenda», la Coalition mondiale des investisseurs sur le changement climatique (GIC) et le Ceres Investor Network on Climate Risk and Sustainability. (<https://www.ft.com/content/b3213fac-7e8b-11e8-bc55-50daf11b720d>)

du groupe est de mobiliser davantage le secteur financier pour la protection du climat et les investissements durables.

Il convient de noter que les initiatives de financement durable prises jusqu'à présent par le gouvernement luxembourgeois ont permis à la place financière luxembourgeoise de se doter d'un écosystème exceptionnellement adapté à la mobilisation de capitaux internationaux en faveur des investissements responsables. Pour tirer parti de cette opportunité politique et économique majeure, les acteurs publics et privés luxembourgeois devront prendre des mesures vigoureuses en matière de transparence financière liée au climat et d'élimination progressive des combustibles fossiles de son économie.

Gouvernements et régulateurs financiers : il incombe fondamentalement aux gouvernements de remédier aux défaillances du marché. Les régulateurs financiers doivent œuvrer pour que les meilleures pratiques deviennent la pratique courante. Cela implique de reconnaître que le risque climatique est un facteur majeur et d'exiger que les acteurs du marché révèlent les émissions de carbone qu'ils émettent ou soutiennent. Des normes relatives à des informations comparables sont nécessaires afin de pouvoir identifier les resquilleurs et les points de concentration de risque systémique.

Investisseurs institutionnels : Les investisseurs institutionnels (tel que le Fonds de Compensation, FDC) doivent intégrer le changement climatique dans leur gestion des risques. L'évaluation et la quantification des risques dans leurs propres portefeuilles constituent une première étape nécessaire. Cela peut conduire à des ajustements dans la stratégie d'investissement ou à un engagement plus étroit avec les dirigeants d'entreprise. L'inaction totale est un manquement à agir dans l'intérêt à long terme de leurs bénéficiaires et pourrait entraîner des litiges futurs. Au lieu de quoi, les investisseurs institutionnels devraient influencer collectivement les entreprises figurant dans leur portefeuille pour qu'elles s'adaptent et

se préparent à un avenir plus faible en émissions de carbone. En outre, les investisseurs peuvent s'engager activement auprès des décideurs politiques, en les encourageant à remédier à cette défaillance du marché dans leur intérêt propre collectif.

Retraités : les retraités devraient insister pour que les gestionnaires de fonds responsables de leur épargne-retraite prennent au sérieux l'ensemble des risques à long terme auxquels ils sont confrontés. Les mesures concrètes vont de la promotion de l'engagement des entreprises et de la plaidoirie en faveur des politiques publiques à des actions en justice éventuelles exigeant que les responsabilités fiduciaires soient respectées.

Bourses de valeurs : les bourses de valeurs devraient exiger que toutes les sociétés cotées divulguent les émissions de gaz à effet de serre qu'elles émettent ou soutiennent. Une comptabilisation claire de l'intensité de carbone est requise. Pour que les investisseurs puissent gérer leurs risques de manière appropriée, les rapports financiers doivent intégrer des informations précises et pertinentes.

RECOMMANDATIONS GREENPEACE

Au regard de l'ampleur et de l'importance de la place financière luxembourgeoise, le gouvernement luxembourgeois doit faire preuve de cohérence par rapport à l'agenda pour le climat du pays et s'assurer qu'il est aligné sur les engagements internationaux (notamment l'Accord de Paris). Par ailleurs, compte tenu de la nécessité urgente de fournir aux investisseurs, aux chefs d'entreprise et aux communautés juridiques luxembourgeois une certitude quant aux politiques et de gérer les impacts climatiques potentiels sur la stabilité économique du Luxembourg, la divulgation obligatoire est nécessaire pour susciter l'action.

C'est dans cette perspective, que *Greenpeace* recommande au gouvernement luxembourgeois d'accorder la priorité à :

- Ce que les **fonds souverains luxembourgeois commencent immédiatement à désinvestir des actifs à forte intensité de carbone et des actifs nucléaires.**

- **L'évaluation de risques systémiques potentiels liés au climat susceptibles d'affecter l'économie luxembourgeoise du fait de la dépendance généralisée du pays vis-à-vis des combustibles fossiles**

et, plus particulièrement, l'exposition du secteur financier luxembourgeois en raison des investissements dans les combustibles fossiles et les secteurs à forte intensité de carbone. Plus précisément, il serait utile de comprendre :

> *Quelle est la part de l'actif total domicilié au Luxembourg qui se situe dans des secteurs exposés à des risques environnementaux²², y compris les risques liés au climat ?*

> *Comment une réduction significative et rapide de la valeur de ces actifs exposés au changement climatique (nécessaire pour éviter que les températures n'augmentent de plus de 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels) affecterait le secteur financier luxembourgeois et le paysage macro-économique du Luxembourg²³ ?*

> *Quelles mesures de préparation*

le gouvernement luxembourgeois envisage – compte tenu du poids important du secteur financier dans l'économie nationale luxembourgeoise – pour gérer efficacement les risques liés au développement de ces actifs dits « échoués » ?

- Dans un premier temps – pour se libérer des investissements dans les combustibles fossiles qui nuisent au climat et présentent des risques financiers, et pour contribuer à la transition vers un avenir 100% renouvelable et durable – introduire une législation nationale en matière de divulgation obligatoire de l'information liée au changement climatique qui exige des acteurs financiers qu'ils fassent preuve de transparence dans leurs décisions d'investissement et démontrent comment leurs portefeuilles soutiennent un avenir sans carbone.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, VEUILLEZ CONTACTER :

Martina Holbach

(martina.holbach@greenpeace.org)

22 Selon un rapport publié en 2015 par Moody's, onze secteurs ont une exposition élevée aux risques environnementaux, représentant 2 mille milliards de dollars en dette notée. La production d'électricité non réglementée, l'extraction du charbon et les terminaux charbonniers sont les plus exposés. Toutefois, au cours des trois à cinq prochaines années (à compter de 2015), les constructeurs automobiles, les sociétés indépendantes d'exploration et de production de pétrole et de gaz, les mines, l'acier, les produits chimiques de base, les matériaux de construction, de le raffinage et la commercialisation du pétrole et du gaz et les projets de production d'électricité seront considérés comme des secteurs à risque environnemental qui pourraient avoir une incidence sur leur solvabilité. Dix-huit autres secteurs, représentant 7 mille milliards de dollars de dette notée, font face à des risques environnementaux qui pourraient être significatifs, mais sur cinq ans ou plus (toujours à partir de 2015). Ces secteurs – classés comme « émergents, risque modéré » – sont clairement exposés à des risques environnementaux qui pourraient affecter leur qualité de crédit. Toutefois, il est moins certain que les risques identifiés évolueront d'une manière significative pour les notations de la plupart des émetteurs de ces secteurs. L'allongement de la période de temps pour réagir aux risques pourrait donner le temps de mettre en œuvre des changements de politiques, d'ajuster les modèles d'affaires ou les profils financiers, ou de développer des solutions technologiques ou à moindre coût, atténuant ainsi l'impact de ces risques. Les secteurs notables dans cette catégorie de risque comprennent le développement de gouvernements économiques souverains et régionaux, les sociétés pétrolières et gazières intégrées et les centrales électriques publiques réglementées.

23 Non seulement les fonds qui investissent dans les industries des combustibles fossiles de manière substantielle (pétrole/gaz sous « énergie » ou charbon) sont exposés aux risques financiers liés au climat, mais aussi les fonds qui investissent dans les industries automobiles et autres industries dépendant de manière substantielle aux combustibles fossiles. Il est important de noter que plusieurs secteurs connaissent déjà un déclin en raison du développement des énergies renouvelables et des technologies durables (p.ex. les véhicules électriques).